

L'hon. M. Sinclair: Je voudrais faire une observation, monsieur le président; j'ai indiqué tout à l'heure que c'était le député de Vancouver-Sud qui était venu me parler. Par habitude, j'ai dit le nom de l'ancienne circonscription du député. C'est le député de Vancouver-Kingsway qui a eu avec moi cette longue conversation au sujet du Fraser.

M. Hahn: J'ai écouté, monsieur le président, avec un intérêt soutenu et enthousiaste, un des exposés les plus aptes à m'éclairer, surtout sur la pêche, que j'aie jamais eu le plaisir d'entendre. Nous, les habitants de la Colombie-Britannique, sommes, depuis quelques années, très fiers de notre ministre des Pêcheries.

M. MacInnis: Ne le déclarez pas si publiquement.

M. Hahn: Mais si; je tiens à le dire publiquement. Je le dis parce que plus tôt aujourd'hui, quelqu'un a indiqué que "Ce jour transformera toute querelle en amour".

Je désire profiter de l'occasion pour féliciter le ministre surtout à cause de ses réels efforts, en tant que particulier et principalement en tant que ministre des Pêcheries, en vue d'aider les pêcheurs de la Colombie-Britannique à se débarrasser de l'énorme quantité de saumon qu'ils avaient sur les bras, quantité qui représentait environ un million de caisses. Les travaux de recherches, dont il a parlé en connaissance de cause et avec éloquence, sont peut-être plus nécessaires que jamais à l'époque scientifique dans laquelle nous vivons aujourd'hui. J'ai aussi une proposition à formuler à ce sujet. Il serait peut-être bon que cette documentation circule plus librement. On entendrait peut-être moins d'objections comme celles qu'ont exposées des honorables députés qui ont exprimé leurs opinions plus tôt au cours du débat.

Je suis surtout heureux d'apprendre du ministre que le Fraser, en amont du pont Pattullo, ne sera pas fermé avant le 8 octobre cette année; j'apprends aussi avec plaisir que le ministre a pris ces mesures et qu'il a pu annoncer la date de fermeture pour les deux prochaines années. Les pêcheurs du littoral de l'Ouest sauront donc au moins à quoi s'en tenir. Je crois qu'ils formulent des demandes en ce sens depuis longtemps et ils avaient sans doute raison de s'attendre qu'on se rendrait à leur demande. Sous notre régime démocratique, le ministre a reconnu que cette mesure est opportune et il nous a fourni sa réponse au cours du débat d'aujourd'hui.

J'ai une question à lui poser, cependant, à cet égard. Les pêcheurs qui font la pêche à temps continu en amont du pont Pattullo seront-ils autorisés à pêcher en aval de ce pont après le 8 octobre? Nous savons que certains de ces pêcheurs s'adonnent à la pêche de façon continue, bien qu'il n'en soit peut-être pas ainsi de la plupart d'entre eux; mais le changement survenu dans le nombre de nos pêcheurs semble l'indiquer, vu qu'il y avait 611 pêcheurs cette année dans cette région. Ce ne sont certes pas des pêcheurs temporaires ni intermittents, ni des pêcheurs sportifs. J'aimerais savoir, pour leur gouverne, s'il sera permis de pêcher en aval du pont Pattullo après le 8 octobre. Une grande partie de ma circonscription est située en aval du pont Pattullo. Maintenant qu'on prend nettement des mesures en vue d'interdire les pêcheries situées en aval du pont Pattullo, j'aimerais savoir si l'on songe à appliquer prochainement une telle mesure à l'égard de la région située en aval du pont Pattullo, afin que les pêcheurs puissent agir en conséquence.

M. Robichaud: Monsieur le président, pour ceux d'entre nous qui s'intéressent aux pêcheries, il est fort réconfortant de constater que le ministre a jugé opportun de soumettre ses crédits au comité en ce moment. L'exposé magistral qu'il en a fait cet après-midi a été très instructif et très révélateur pour nous tous. Une industrie qui rapporte chaque année plus de deux milliards de livres de poisson, d'une valeur marchande de près de 200 millions de dollars, mérite une étude et une sérieuse considération. Nos pêcheries maritimes et d'eau douce figurent parmi les plus vastes au monde et, vu que les possibilités en sont encore inconnues, elles ne peuvent manquer de contribuer pour beaucoup à satisfaire aux besoins mondiaux en vivres au cours des années à venir.

Il convient de féliciter le ministre des Pêcheries de l'expansion et des améliorations importantes effectuées dans son ministère depuis qu'il en a la charge. Son ministère n'est plus un ministère d'importance secondaire et son organisation actuelle montre bien quelle sage direction exige l'industrie sans cesse croissante de la pêche canadienne. Divers programmes adoptés au cours des douze derniers mois indiquent les progrès de l'industrie et témoignent du désir de notre ministre des Pêcheries, homme énergique et compétent, d'être à la hauteur de ces progrès et de préparer l'expansion future.